

SÉCURITÉ DES FRANÇAIS

L'impunité zéro
doit prévaloir.

Redonner les moyens à la Justice de remplir sa mission

- ▶ **Revaloriser substantiellement les moyens humains de la Justice** - de l'ordre de 300 postes de magistrats - **et son budget de fonctionnement** pour atteindre la moyenne européenne.
- ▶ **Recentrer la Justice sur ses missions essentielles** et décharger les magistrats de tâches administratives et de secrétariat en développant le corps intermédiaire des assistants de justice.

Faire prévaloir le principe de l'impunité zéro

- ▶ Pour aider les forces de l'ordre nationales à agir vite et avec efficacité, **consacrer 100 millions d'euros aux investissements dans du matériel moderne** (outils technologiques, véhicules, locaux...).
- ▶ **Armer la police municipale** et lui donner les moyens, sous contrôle de la police judiciaire, de procéder à des contrôles d'identité et de dresser des procès verbaux pour faire respecter la tranquillité publique.
- ▶ **Transformer les petits délits du quotidien** qui empoisonnent la vie des Français en contraventions avec paiement immédiat (et si nécessaire, retenue sur les prestations sociales).

Rendre les sanctions certaines, rapides et dissuasives

- ▶ **Rétablir des peines planchers** en cas de récidive.
- ▶ Rendre les récidivistes et multi-récidivistes inéligibles aux aménagements de peine.
- ▶ **Fixer des peines minimales pour certains délits et crimes**, comme dans la plupart des législations européennes.
- ▶ **Supprimer le caractère automatique des réductions de peine** et n'envisager la libération conditionnelle qu'aux trois-quarts de la peine.
- ▶ **Donner au travail un rôle central dans l'exécution de la peine**, avec le travail en chantier extérieur, les centres de semi-liberté à emploi intégré et instaurer une peine de travail d'intérêt général de 4 mois.
- ▶ **Créer 16 000 places de prison supplémentaires.** La surpopulation carcérale est un nid propice à la délinquance et à la radicalisation.



WWW.FILLON2017.FR

LES 20 ET 27 NOVEMBRE 2016, TOUS LES FRANÇAIS PEUVENT VOTER À LA PRIMAIRE !



MES MESURES POUR LUTTER CONTRE LE TERRORISME

- 1. Réduire notre exposition au danger** en n'organisant que les rassemblements publics que les forces de l'ordre sont capables de protéger. Ne soyons pas des cibles naïves !
- 2. Expulser les étrangers qui présentent un danger pour la sécurité nationale** et ceux qui ont été condamnés pour des faits de délinquance, ce qui revient à **rétablir la double-peine**.
- 3. Appliquer le livre IV du code pénal** et en particulier les dispositions qui permettent de **condamner à des peines allant jusqu'à 30 ans de prison tous les Français qui entretiennent des relations avec l'ennemi**. Ceci vaut en particulier pour tous ceux qui se sont rendus en Syrie et en Irak.
- 4. Réorganiser nos services de renseignement** avec seulement deux branches : une pour le renseignement intérieur et une tournée vers l'extérieur, au lieu des 5 chaînes existantes ; **développer le renseignement territorial** et une vraie coopération européenne dans le domaine.
- 5. Organiser la résistance de la société française aux attaques qui la visent**. Nos concitoyens musulmans, en particulier, doivent se mobiliser de toutes leurs forces contre ceux qui instrumentalisent leur foi.
- 6. Faire contrôler par l'Etat la formation des imams, expulser les prêcheurs hostiles à nos valeurs**, rendre transparent le financement des mosquées et **interdire les mouvements se réclamant du salafisme ou des frères musulmans**.



WWW.FILLON2017.FR

FILLON 2017 • 241, BOULEVARD SAINT-GERMAIN • 75007 PARIS • 01 58 36 23 64 • EQUIPE@FILLON2017.FR

LES 20 ET 27 NOVEMBRE 2016, TOUS LES FRANÇAIS PEUVENT VOTER À LA PRIMAIRE !